

DIRECTION OPERATIONNELLE DE RELIZANE

Réf : AT/ DO 48/SDT/DEP/07/2021

Relizane le : 08/07/2021

A

Monsieur le gérant de l'entreprise BENAMARA ADDA

Demeurant à : Cite 108 logts Mazouna, Relizane.

OBJET : MISE EN DEMEURE N°01

- Vu le contrat **N° 58/2021** ayant pour objet la réalisation des travaux canalisations urbaines sis Cité Chaib Draa -MCHN Sidi M'Hamed Benali et Cité Gharnout + 18 Logts OPGI -CPTN Mazouna

- Vu les bons de commande N°210085 & 210086 du 10/05/2021 et les ordres de service de redémarrage des travaux **N°81 et N° 82 du 10/05/2021** relatifs aux travaux sus respectivement sis Cité Chaib Draa -MCHN Sidi M'Hamed Benali et Cité Gharnout + 18 Logts OPGI -CPTN Mazouna

-Vu le retard dans l'exécution des travaux

- Vu le manque de nettoyage et l'évacuation des déblais sur chantier

L'entreprise **BENAMARA Adda** est mise en demeure afin de prendre toutes les dispositions nécessaires pour le renforcement du chantier la finalisation des travaux et ce dans un délais de huit (08) jours conformément aux clauses du contrat sus cité .



Directeur Opérationnel
de Relizane
BOUFEDJI Mohamed